Le gouvernement de l'Afrique du Sud continue de répondre par la répression systématique aux efforts, même pacifiques, qui sont déployés pour que l'apartheid disparaisse. Cette année, le gouvernement a allongé la liste des restrictions imposées aux activités politiques pacifiques. Il a resserré la censure. Il a interdit la parution de publications dans lesquelles on a osé décrire les réalités de la vie en Afrique du Sud et demander une réforme. Le renouvellement de l'état d'urgence, le 9 juin, est une autre preuve du fait que le gouvernement sud-africain n'a nullement l'intention d'accorder à ses citoyens les droits fondamentaux que nous, Canadiens, tenons pour acquis.

Au fait de la décision récente de la Cour suprême de Pretoria de ne pas accorder un nouveau procès aux "Six de Sharpeville", M. Clark a demandé au gouvernement de l'Afrique du sud de gracier les Six, si les requêtes en vue d'obtenir le droit d'en appeler de cette décision sont rejetées.